

Suje

De :

Date : 04/09/2018 22:09

Pour : "pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr" <pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr>

Monsieur,

Je vous écris afin de donner mon avis à propos de l'aménagement d'un point de stockage de la neige à Goulier.  
Tout d'abord il me semble inoportun d'exproprier une personne , âgée de surcroît, en argumentant le fait que cette même personne n'a pas de maison à Goulier ; la mairie se réserve t elle le droit de décider de qui a le droit de posséder un bien dans son village? Je pense que c'est plus une histoire de personnes que d'un réel besoin d'un point de stockage.  
Il est dit aussi que c'est un lieu inoccupé depuis des années ... inoccupé par la propriétaire certes , mais occupé par des personnes a qui elle a donné l'autorisation et merveilleusement bien fleuri par ceux la depuis des années !! faudrait être aveugle pour ne pas le voir!  
Il me semble aussi qu'il y a d'autres endroits qui pourraient servir de point de stockage... Respectueusement  
Audrey Marquet